Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260303-DELIB202610-DE

Département du Finistère
Commune de Clohars-Carnoët

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE de CLOHARS-CARNOET
Séance ordinaire du 26 février 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le jeudi 26 février 2026 à 19H05 sous la présidence du Maire, en salle du conseil municipal.

Conseillers Municipaux présents :
Jacques JULOUX, Maire, Anne MARECHAL, David ROSSIGNOL Denez DUIGOU, Marie-Hélène LE BOURVELLEC, Jérôme LE BIGAUT, Marie GUYOMAR HERVE, Julien LE GUENNEC, Denise LE MOIGNE, Jean-Paul GUYOMAR, Yannick PERON, Eric BADOC, Myriam RIOUAT, Damien DOBRENEL, Morgane LE COZ, Cécile TEPER, Olivier CHALMET, Marc PINET, Lauriane COZ, Angéline BOURGLAN, Gilles GARCON, Philippe DELATER, Denis GUILLOU, Ingrid RENOU.

Conseillers ayant donné procuration :
Loïc PRIMA, procuration donnée à Marc PINET
Brigitte THOMAS, procuration donnée à Jérôme LE BIGAUT

Conseillers municipaux absents :
Victor LE GOFF

Secrétaire de séance : Marie-Hélène LE BOURVELLEC
Date de publication : 03/03/2026
Nombre de Conseillers :
En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 26

DELIBERATION n° 2026-10
DOMAINE DE LA DELIBERATION : 7.1 Décisions budgétaires
OBJET : Bilan de la phase 1 de l'Autorisation de Programme relative au Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu / Modification de la phase 2

Vu les avis de la commission ressources et finances du 13 février 2026,

Vu l'article L1612-29 du code général des collectivités territoriales relatif aux autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP),

Vu le Règlement budgétaire et financier de la ville de Clohars Carnoët adopté en conseil municipal le 10 mars 2022,

Vu la délibération N° 2023-92 du 21 novembre 2023 portant modification de l'AP/CP relative au centre d'art Gauguin l'atelier du Pouldu,

Monsieur le Maire présente le bilan de la phase 1 de l'autorisation de programme relative à la phase 1 du centre d'interprétation Gauguin l'Atelier du Pouldu.

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260303-DELIB202610-DE

Après en avoir délibéré par 20 voix pour et 6 voix contre (Loïc PRIMA, Marc PINET, Angéline BOURGLAN, Lauriane COZ, Denis GUILLOU, Ingrid RENOU) le conseil municipal décide :

- **De modifier l'autorisation de programme relative à la phase 2 du Centre d'interprétation Gauguin l'Atelier du Pouldu, selon les modalités jointes en annexe.**

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jacques JULOUX

MAIRIE de CLOHARS-CARNOET (FINISTERE)

La secrétaire de séance
Marie-Hélène LE BOURVELLEC

MAIRIE de CLOHARS-CARNOET (FINISTERE)

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification